Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_12-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 29
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale « rue du Soleil Levant » 35133 LE CHATELLIER, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, Mme Machard, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléant présent sans voix délibérante : M. Jobert,

Absents excusés avec pouvoirs : Mme Balusson donne pouvoir à Mme Chataignier, Mme Meignan donne pouvoir à M. Prioul, M. Rault représenté par Mme Elshout, Mme Lohier représentée par M. Boulmer,

Absents Excusés : M. Sourdin Jean Frédéric,

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Gobé, M. Germain,

M. Pierre SOURDIN est désigné secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_12_020_4.2 : Contrats d'engagement éducatif services jeunesse vacances d'hiver 2026 (Cogl'ados et Ados Explorer)

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des Ressources Humaines, rappelle aux membres du Conseil Communautaire les délibérations 2017-165 du 30 mai 2017, 2018-9 du 23 janvier 2018, 2023-27 du 28 février 2023, 2023-176 du 11 juillet 2023 autorisant le recours aux contrats d'engagement éducatif pour assurer l'animation des ALSH de Couesnon Marches de Bretagne pendant les vacances scolaires et fixant les tarifs forfaitaires de rémunérations des animateurs,

Considérant les besoins nécessaires à la continuité du service,

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, propose :

- **De créer des emplois en contrats d'engagement éducatif (CEE) en animation pour les vacances d'hiver 2026 sur l'ensemble des services jeunesse de Couesnon Marches de Bretagne comme suit :**

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_12-DE

ALSH concerné	Périodes	Nombre de contrats d'engagement éducatifs	Nombre de jours de contrat
COGL'ADOS à Maen Roch	Du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026	5 contrats d'animateurs de 5 jours	25 jours
	Du lundi 23 février au vendredi 27 février 2026	5 contrats de 5 jours pour préparation des animations	25jours
	Et journée de préparation le samedi 14 février 2026	10 contrats de 1 jours	10 jours **AU TOTAL 60 JOURS**
ADOS EXPLORERS à Antrain	Du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026	3 contrats d'animateurs de 5 jours	15 jours
	Du lundi 23 février au vendredi 27 février 2026	3 contrats de 5 jours pour préparation des animations	15 jours
	Et journée de préparation le samedi 14 février 2026	6 contrats de 1 jours	6 jours **AU TOTAL 36 JOURS**

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, précise que tous les emplois prévus dans le tableau ci-dessus ne seront pas nécessairement pourvus (il s'agit d'un maximum et correspond au réel besoin), le nombre d'emplois pourra varier en fonction des candidats qui auront pu être recrutés. Un état des contrats réellement conclus sera transmis à l'issue des vacances scolaires lors d'un prochain conseil.

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT